Le Petit Solognot, 27 septembre 2017

www.lepetitsolognot.fr
LPS N°072 - 27 septembre 2017

Sénatoriales : Marc Gricourt (PS) offre un sénateur à la droite

En Sologne, tous les grands électeurs ne votaient pas ce dimanche ; le Cher avait désigné ses sénateurs en 2014. Il restait donc le Loiret et le Loir-et-Cher.

Pour le Loiret, les grands électeurs ont eu à choisir entre huit listes. Sans trop de surprise.

Jean-Pierre Sueur (PS) a été réélu, plus sur sa notoriété personnelle que sur son étiquette avec 561 voix. Ont également été élus Hugues Saury (DVD) avec 409 voix et Jean-Noël Cardoux (LR) avec 354 voix.

Les résultats ont été plus inattendu dans le Loir-et-Cher où on votait au scrutin uninominal. La surprise n'est pas venue du premier tour qui a vu la Ministre Jacqueline Gourault s'imposer avec 479 voix.

C'est l'entre-deux tours qui a apporté la surprise. Le maire de Blois Marc Gricourt n'a pas caché qu'il ne ménageait pas force et conviction pour pousser la candidate PS Maryléne de Rul et son adjoint à la mairie de Blois Gildas Vieira à se maintenir. Les deux n'étaient pourtant créditer que de scores forts modestes (c'est une particularité des sénatoriales que de voir se maintenir qui veut au second tour...).

Des gesticulations politiciennes qui n'ont pas fait l'affaire du Sénateur sortant socialiste Jeanny Lorgeoux. Le maire de Romorantin avait pourtant reçu l'investiture du PS au début de l'année. Mais il y a quelques semaines, La République en Marche lui a également accordé son soutien (alors qu'il n'avait pas rejoint les sénateurs LRM au Sénat). Sanction immédiate : le PS local lui avait retiré l'investiture et désigné Maryléne de Rul. Accessoirement, la candidature de Gildas Veira, ancien membre de la République En Marche et adjoint à Marc Gricourt était considéré par les amis de Jeanny Lorgeoux comme un sabordage de la campagne du sénateur socialiste...

Le maintien des deux petits candidats a été vécu « comme une exécution politique commanditée par le maire de Blois » du côté des amis de Jeanny Lorgeoux. Il est vrai que l'écart entre Jeanny Lorgeoux est inférieur aux scores cumulés de ces deux petits candidats.

Le résultat du second tour est le suivant : Janssens (UDI) 407 - Lorgeoux (LRM) 378 - De Rul (PS) 76 - Chassier (FN) 22 - Viera (DVG) 31.

Jean-Marie Janssens, conseiller départemental et maire de Montrichard remplacera donc le maire de Romorantin au Palais du Luxembourg.

Du côté de La République en Marche certains - sous couvert d'anonymat - nous ont dit « prendre date du comportement du maire de Blois qui offre un sénateur à la droite » et promettent « Il faut prévenir Marc Gricourt, l'addition, on lui adressera dans 3 ans, pour les municipales à Blois ! »

C.M.

Le PS pas content

Mis en ligne sur lepetitsolognot.fr, l'article a fait vivement réagir les socialistes sur la toile. Frédéric Orain, le premier secrétaire départemental a qualifié l'article de « polémique et injuste » sur la page Facebook de la candidate Maryléne de Rul avant de se fendre d'un communiqué « Nous ne sommes en rien responsable du désastre politique que représente cette élection. Nous regrettons que notre candidat initial ait décidé de fouler au pied l'investiture des militants pour aller chercher celle d'En Marche. Libre à lui. Comme vous le savez tous nous avons dû réinvestir une candidate. Nous avons voté pour elle (...) Je ne me sens en rien redevable des choix des candidats LREM Si une personne doit avoir des remords ce soir c'est bien Jeanny Lorgeoux. Il porte l'entière responsabilité de cette situation désastreuse ».

Damien Hénault, futur édile ?

Vous avez bien suivi : Jean-Marie Janssens est donc l'un des deux sénateurs élus dimanche 24 septembre pour le Loir-et-Cher. Non cumul des mandats oblige, le maire de Montrichard-Val de Cher, promu à Paris, va devoir arrêter le Département, l'Association des maires 41, etc. Mais qui reprendra le flambeau sur le territoire ? Sur les marches du TGI de Blois, Damien Hénault, maire délégué de la commune nouvelle précitée, qui a été candidat aux dernières législatives, semblait tout désigné. « Cela ne se fait pas comme ça, » aura-t-il seulement consenti à réagir. À suivre.

É.R.

Phoca PDF